



## NOTE DE PRESENTATION BRÈVE ET SYNTHÉTIQUE RELATIVE AUX FINANCES

### BUDGET PHOTOVOLTAIQUE 2025

#### **I. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

Le budget de fonctionnement permet à notre collectivité d'assurer notre quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux. Pour la section de fonctionnement le budget est voté par chapitre. C'est-à-dire que l'ensemble des dépenses de même ordre sont à l'intérieur d'un même chapitre budgétaire.

L'exécutif peut, sans demander l'autorisation de l'assemblée, opérer des virements de crédits entre articles en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable. Il peut également opérer des virements entre chapitre (fongibilité des crédits) à hauteur de 7,5% des dépenses inscrites au budget primitif. Ces virements doivent toutefois apparaître au compte administratif.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
011 - Charges à caractère général	4 936,00 €	70 - Produits de services, du domaine et ventes diverses	22 087,31 €
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>4 936,00 €</b>	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>22 087,31 €</b>
023 – Virement à la section d'investissement (opération d'ordre)	65 000,00 €	002 – Résultat de fonctionnement reporté	59 762,69 €
042 – Opérations d'ordre transferts entre sections	13 564,00 €	042 – Opérations d'ordre transferts entre sections	1 650,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>78 564,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>61 412,69 €</b>
<b>TOTAL DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>83 500,00 €</b>	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>83 500,00 €</b>

#### **1. Les dépenses de fonctionnement :**

Les dépenses générales (chapitre 011) : elles regroupent principalement les réparations, l'entretien et les charges d'électricité.

## 2. Les recettes de fonctionnement :

Les produits des services et du patrimoine (chapitre 70) : ces recettes proviennent de la vente d'électricité.

### II. LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget d'investissement regroupe :

- En dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de biens immobiliers, d'études, de travaux, de matériels, de mobilier, matériel informatique...
- En recettes : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec le FCTVA (Fonds de Compensation de la TVA) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus.

Sur la commune, le budget investissement est voté par chapitre. L'exécutif peut, sans demander l'autorisation de l'assemblée, opérer des virements de crédits entre articles au sein d'un même chapitre en toute liberté et sans obligation de le notifier au comptable. Ces virements doivent toutefois apparaître au compte administratif.

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
21 - Immobilisations corporelles	103 868,64 €		
<b>Total des dépenses financières et d'équipement</b>	103 868,64 €		
		021 – Virement du fonctionnement vers l'investissement	65 000,00 €
040 – Opérations d'ordre	1 650,00 €	040 et 041 – Opérations d'ordre	13 564,00 €
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>1 650,00 €</b>	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>78 564,00 €</b>
		001 – Résultat d'investissement reporté	26 954,64 €
<b>TOTAL DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>105 518,64 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>105 518,64 €</b>

### 1. Principaux projets de l'année :

Aucuns travaux prévus en 2025

Une réserve de 103 868,64 € est disponible en cas de travaux nécessaires (pannes, grosses réparations...)

### 2. Recettes d'investissement attendues :

Amortissements : 13 564,00 €

Virement de fonctionnement à l'investissement : 65 000,00 €

Résultat reporté : 26 954,64 €

## III. LES DONNEES SYNTHETIQUES DU BUDGET :

### Recettes et dépenses :

- Fonctionnement : 83 000,00 €
- Investissement réparti de la façon suivante :
  - recettes : résultat d'investissement reporté : 26 954,64 €
  - nouveaux crédits : 78 564,00 €
  - TOTAL : 105 518,64 €
  - dépenses : 105 518,64 €

### Etat de la dette :

L'emprunt est terminé.

Fait à Saâles, le 08 avril 2025

Le Maire  
Romain MANGENET

